

FFTDA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAEKWONDO
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES



POLE FRANCE RELEVE

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



LE TAEKWONDO
INTERNATIONAL



STRATÉGIE
PPF 2017/2021



LE POLE FRANCE
RELEVE

IDENTIFICATION DE LA FEDERATION

Nom de la fédération : Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées

Adresse : 25 rue Saint Antoine- CS 33417-69441 Lyon Cédex 03

Nom et prénom du président : ODJO Denis

Nom et prénom du directeur technique national : ROSSO Patrick

Nom et prénom du directeur du Haut Niveau : LACOSTE Louis

Nom et prénom du responsable du Pôle France : ROBERT David

Coordonnées :

- **Du Directeur Technique National :**
 - ▶ ROSSO Patrick : dtm@fftda.fr
- **Du Directeur Technique Adjoint en charge du Haut Niveau :**
 - ▶ LACOSTE Louis : 07 61 41 63 42 ; lolacoste18@gmail.com
- **Du Responsable du Pôle France :**
 - ▶ ROBERT David : 06 99 42 09 60 ; davidrobert17@gmail.com

PARTIE 1 : LE TAEKWONDO SUR LA SCENE INTERNATIONALE

- ▶ **La concurrence internationale** : La concurrence internationale n'a cessé d'évoluer durant cette olympiade comme nous avons déjà pu l'observer lors de l'olympiade précédente. **La Corée du Sud** reste toujours la nation de référence (**5 médailles olympiques sur 5 athlètes engagés possible** sur le tournoi olympique de Rio en 2016. Elle n'est plus aussi dominatrice (**2 médailles à Londres dont une seule en or**).

- ▶ **Homogénéisation du niveau international** :
 - **207 pays affiliés** à la fédération mondiale (World Taekwondo Fédération / WTF) en 2017

 - **139 pays présents lors du Championnat du Monde en 2015 en Russie, 178 nations présentes aux Championnats du Monde 2017 à Muju (Corée)**

 - **Grande diversité des pays médaillés lors des derniers Championnats du Monde de 2015 et 2017** : Corée (2015-2017), Iran (2015-2017), Turquie (2015-2017), Serbie (2015-2017), Russie (2015-2017), Royaume-Uni (2015-2017), Chine (2015-2017), Azerbaïdjan (2015-2017), Allemagne (2015-2017), Côte d'Ivoire (2015-2017), États-Unis (2015-2017), Thaïlande (2015-2017), Ouzbékistan (2015-2017), Chine Tapeï (2015-2017), Mexique (2015-2017), Colombie (2015-2017), Croatie (2015-2017), Espagne (2015-2017), Gabon (2015-2017), Kazakhstan (2015-2017), Moldavie (2015-2017), Pays-Bas (2015-2017), Slovénie (2017), Suède (2017), Bulgarie (2017), Vietnam (2017), Niger (2017), Italie (2017), Jordanie (2017), Lettonie (2015), Cuba (2015), Mali (2015), Brésil (2015), Grèce (2015), Hongrie (2015), Gabon (2015), Ukraine(2015), Japon (2015)

 - Lors des deux derniers Championnats du Monde, le nombre de pays médaillés a augmenté. Le turn-over important sur les podiums internationaux illustre **l'homogénéisation du niveau international** (il n'existe plus de « petites » nations, et certains pays africains comme le Mali ou la Côte d'Ivoire obtiennent des médailles mondiales voire olympiques). Lors du Championnat du Monde 2017, on a pu compter 30 (contre 29 en 2015 et 24 en 2011) pays médaillés lors de cette compétition de référence.

 - Systématisation du classement mondial établi par la WTF (ranking par catégorie de poids/sexe). Celui-ci intervient dans le processus de qualification aux JO (voir plus bas) et dans la répartition des tirages, des têtes de séries sur les compétitions internationales seniors reconnues par la WTF (Championnats du Monde/Europe, jeux Européens, Jeux Olympiques, Grands prix, opens internationaux...).

- Multiplication des compétitions internationales de référence avec l'apparition des Grands Prix (3 par année civile réservés aux 32 athlètes les mieux classés par catégorie olympique + 1 Grand Prix Finale réservé aux 8 athlètes les mieux classés par catégorie olympique), des Jeux Européens, des Championnats d'Europe par catégories olympiques, opens internationaux et des Championnats du Monde cadets.
- Les grandes nations du taekwondo (Corée du Sud, Mexique, Azerbaïdjan, Iran, Chine, Russie, Turquie) bénéficient de moyens financiers à la hauteur de leurs ambitions afin non seulement de préparer les groupes élites mais également de préparer l'avenir avec une présence importante des collectifs « jeunes ».

► **Une précocité de la haute performance qui se confirme à Rio 2016 :**

Analyse du profil des médaillés olympiques à Rio 2016 :

- 87% des médaillés olympiques à Rio étaient classés dans les 10 meilleurs mondiaux (100% chez les filles et 75% chez les garçons).
- 75% des médaillés olympiques ont été médaillés des Grand Prix en 2014 et 2015 (94% chez les filles et 56% chez les garçons).
- 59% des médaillés olympiques ont été médaillés aux Championnats du Monde (2011/2013/2015) (75% chez les filles et 44% chez les garçons).
- 72% des médaillés olympiques avaient participé à une compétition internationale de référence en junior (Championnats du Monde/continental/Qualification mondiale au JOJ/JOJ).
- 53% des médaillés olympiques avaient été médaillés sur une compétition internationale de référence en junior (Championnats du Monde/continental/Qualification mondiale au JOJ/JOJ). (31% chez les garçons et 75% chez les filles).
- 66% des médaillés olympiques étaient âgés de 18 à 23 ans (similaire chez les garçons et les filles) contre 40% à Londres.

Ces chiffres apportent un éclairage important sur un certain nombre d'indicateurs qui pourraient favoriser l'obtention de médailles olympique en taekwondo :

- Chez les filles, les médaillées ont pour la majorité :
 - Entre 18 et 23 ans ;
 - Sont classées dans les 10 meilleures mondiales ;
 - Été médaillées sur les Grands prix ;
 - Été médaillées aux Championnats du Monde ;
 - Été médaillées sur les compétitions internationales de référence en junior.

- Chez les garçons, les médaillés ont pour la majorité :
 - Entre 18 et 23 ans
 - Sont classés dans les 10 meilleurs mondiaux
 - Été sur les podiums lors Grand prix

On constate :

Une précocité plus importante en termes d'âge chez les médaillés des deux sexes. L'évolution du règlement et du matériel nécessite actuellement de grandes qualités « gymniques » de souplesse, d'adresse et d'équilibre pour toucher son adversaire au visage. Cette cible permet en effet un gain de points plus important que les frappes au plastron, sans nécessité de puissance d'impact. Cette évolution des exigences du modèle de performance au plus haut niveau peut expliquer en partie que les médaillés soient globalement plus jeunes que sur la précédente édition.

L'importance du ranking dans la performance qui traduit sans doute une expérience et une régularité plus importante dans la performance internationale ainsi que, pour certaines têtes de série, un tirage plus favorable.

L'importance de participer et de réaliser une performance sur les Grands Prix afin de se confronter régulièrement aux meilleurs.

L'importance de la performance internationale en junior, particulièrement chez les filles semble aller de paire avec la précocité accrue des athlètes médaillés.

Analyse du profil des champions olympiques à Rio 2016

-88% des champions olympiques étaient classés dans les 8 meilleurs mondiaux de leur catégorie. (100% chez les filles et 75% chez les garçons).

-75% des champions olympiques étaient médaillés sur les Grands Prix en 2014 et 2015. (100% chez les filles et 50% chez les garçons).

-75% des champions olympiques ont été médaillés aux Championnats du Monde. (100% chez les filles et 50% chez les garçons).

-62% des champions olympiques avaient été médaillés sur une compétition internationale de référence en junior (Championnat du Monde/continental/Qualification mondiale au JOJ/JOJ). (50% chez les garçons et 75% chez les filles).

-75% des champions olympiques étaient âgés de 18 à 23 ans (similaire chez les garçons et les filles) contre 50% à Londres.

Les constats établis sur les médaillés se confirment chez les champions olympiques (la précocité, le ranking, les résultats obtenus sur les Grands Prix/Championnats du Monde/compétitions internationales en juniors).

Ceux-ci pourront servir d'indicateurs afin d'affiner les projections/objectifs en termes de performance pour le PPF 2017/21. Il est par ailleurs intéressant de souligner que la médaille d'argent obtenue sur ce tournoi de Rio correspond à une athlète française qui réunit tous ces critères.

► **La France en recul chez les jeunes sur la scène internationale :**

On constate que le niveau de la France dans les catégories cadettes/juniors est en baisse. La France disparaît du classement des nations lors du dernier Championnat du Monde juniors en 2016 sans parvenir à ramener la moindre médaille.

La baisse est un peu moins marquée pour les juniors sur le plan européen qui passent de la 6^{ème} place en 2013 à la 14^{ème} place en 2015.

L'évolution des cadets est plus contrastée. Sur le plan mondial, on constate une baisse du nombre de médailles entre 2014 et 2015 (de quatre à deux) mais l'obtention d'un titre en 2015. 2014 et 2015 ayant été les premières éditions des Championnats du Monde cadets, il est encore difficile d'anticiper l'évolution du niveau de cette compétition.

Sur le plan européen, les résultats des cadets français sont en dents de scie : 12^e place en 2013, 5^e place en 2015 (compétition ayant eu lieu en France avec certainement un avantage de combattre à domicile) et 12^e place en 2016.

Cette évolution peut être expliquée par les éléments suivants :

-L'équipe de France cadette est composée entièrement d'athlètes issus des clubs.

-L'équipe de France junior est composée en grande partie par des athlètes issus des clubs, soit 17 sur 20 sur les derniers Championnats du Monde. Par ailleurs on remarquera que lors des Championnats du Monde juniors 2014, 6 athlètes issus des structures pôles France faisaient partie de la sélection équipe de France. Sur les cinq médailles obtenues, 4 ont été remportées par ces athlètes.

-Les résultats des juniors français diminuent sur la scène internationale, à mesure que le nombre d'athlètes issus des structures permanentes d'entraînement se réduit.

Sur le plan international et budgétaire :

-La course à la qualification Olympique a entraîné une réorientation des budgets. La course au ranking et la multiplication des échéances ont entraîné une baisse des investissements au profit quasi exclusif du collectif élite seniors de l'INSEP.

-Cette baisse budgétaire en direction des équipes de France cadettes et juniors a amputé considérablement la préparation en termes de stages et de compétitions internationales. Encore aujourd'hui peu de clubs s'investissent dans la pratique compétitive de haut niveau, par manque de moyen et d'intérêt.

-Le nombre d'athlètes Français inscrits aux opens internationaux illustre ces propos. Seulement 5 ou 6 clubs sont concernés par les opens internationaux.

Du point de vue sportif national :

-Les athlètes hors pôle issus des clubs et leurs entraîneurs n'ont pas pu élever leur niveau de pratique et d'expertise (impossibilité pour eux de participer aux compétitions internationales sans dérogation du DTN, manque important de structuration et de moyens financiers afin de développer la pratique compétitive internationale). La fermeture des pôles France d'Aix-en-Provence et de Toulouse a entraîné une baisse du volume d'entraînement des athlètes d'élite juniors.

-Le cloisonnement de l'INSEP vis à vis des clubs n'a pas favorisé le partage de compétences et ce, d'autant plus qu'aucun réel dispositif de formation continue des entraîneurs n'a été mis en place.

-Les séances de rounds hebdomadaires à l'INSEP, permettant à des partenaires extérieurs de se confronter avec les athlètes de pôle ont été abandonnées.

-Le niveau des championnats de France cadets/juniors connaît une baisse sensible dû à la différence de niveau entre les membres des équipes de France et les athlètes issus des clubs. Cela entraîne une baisse de niveau dans chaque catégorie voire des catégories désertes.

-Le niveau sportif actuel des cadets et des juniors étant très lié à celui des clubs, ces différents constats expliquent la baisse générale des résultats.

PARTIE 2 : STRATEGIE POUR LE PPF 2017/2024

A la lumière de ces différents constats, il apparaît nécessaire de faire évoluer notre organisation du haut niveau afin de :

- *Rester performant malgré l'évolution de la concurrence internationale*
- *Coller à la réalité de nos moyens et fixer différentes étapes de progression/objectifs sportifs.*
- *Mieux prendre en compte les spécificités de notre sport*

► Le diagnostic effectué a permis de mettre en lumière cinq problématiques :

- Une baisse des résultats obtenus chez les seniors
- Une chute très marquée des résultats obtenus en juniors
- Une fragilité importante du niveau de structuration des ligues et des clubs rendant difficile une décentralisation homogène d'un système de performance sur le territoire national.
- Un cloisonnement entre l'INSEP, les structures régionales d'entraînement et les clubs
- Un collectif d'entraîneurs experts susceptibles d'intervenir sur le haut niveau très restreint couplé à l'absence d'une filière de formation/recrutement/accompagnement.

► **La question des résultats internationaux chez les juniors/seniors**

Cette question doit alimenter la réflexion sur le programme d'excellence qui visera la performance sur les compétitions internationales de référence.

Pour commencer, du point de vue des athlètes, la question des résultats juniors et seniors nécessite de s'interroger sur le processus de **renouvellement générationnel**. Ceci se traduit par la volonté de la Direction Technique Nationale d'accorder une place plus importante à la formation des jeunes.

En clair, le rajeunissement de l'âge des meilleurs mondiaux doit nous conduire à augmenter la quantité de qualité chez nos juniors (nombre d'athlètes français susceptibles d'atteindre un podium international en juniors/espoirs) et optimiser encore davantage la transition juniors/seniors (les champions olympiques à rio ayant réussi cette transition rapidement pour une performance précoce en senior).

Pour répondre à cette situation, notre approche va se découper en trois niveaux :

- **Créer de nouvelles structures d'entraînement de haut niveau en direction des cadets/juniors/espoirs.**
- **Décloisonner les collectifs de l'INSEP en un seul groupe.**
- **La prise d'expérience et la performance en senior s'envisageront pour des jeunes espoirs ou juniors sur la base de résultats avérés aux compétitions internationales de référence de leur classe d'âge (Pour rappel, 62% des champions Olympiques ont été médaillés sur une compétition internationale de références en juniors et 75% des champions Olympiques sont âgés de 18 à 23 ans).**

A cette étape de notre réflexion, il conviendra de rappeler la manière dont nous envisageons la progression de l'athlète par catégorie d'âge en vue de la performance internationale senior.

Ces catégories ne doivent pas apparaître comme une répartition figée des athlètes mais comme un **indicateur de l'évolution d'un athlète dans notre projet de performance fédérale**. En effet, le niveau de maturité d'un athlète est un indicateur plus adapté dans la mesure où certains athlètes sont à maturité très précoce et d'autres beaucoup plus tardive. Le fil conducteur reste la performance internationale sur les compétitions de référence.

- **13/14 ans (cadets)** : Il s'agit de la première catégorie d'âge concernée par des compétitions internationales avec comme compétition de référence les championnats d'Europe et du Monde cadets. Il semble difficile d'envisager ici des structures d'entraînement permanentes pour cette classe d'âge même s'il faudra envisager les perspectives de certains cas particuliers. La performance internationale ne sera pas une finalité en soit sur cette classe d'âge mais bien un moyen d'initiation à la performance et aux exigences du haut niveau. On parlera plutôt ici **d'éducation à la performance** en direction des membres de l'équipe de France cadette soit une vingtaine d'athlètes par saison.

- **15/21 ans (juniors et seniors de niveau international intermédiaire)** : Il s'agit de la tranche d'âge où la confrontation à l'internationale et la capacité à battre des athlètes étrangers doivent être systématisées. Les meilleurs juniors 15/17 ans et jeunes seniors (18/21 ans) français doivent pouvoir s'entraîner, combattre et être un challenge pour les athlètes seniors qui composent les équipes de France sur les championnats d'Europe ou du monde. On parlera ici de **formation à la performance**.
- **+21 ans (seniors confirmés)** : seniors ayant le niveau pour obtenir des médailles lors des compétitions internationales de référence. On parlera ici **d'optimisation pour la performance**.

La réflexion concernant la performance sur les compétitions internationales doit, selon nous, nécessairement à présent déboucher sur un choix de structures d'entraînement. A ce titre, quatre paramètres doivent être pris en compte :

1. **Nature des structures d'entraînement** : permanentes et/ou ponctuelles (ex : regroupements régionaux, stages) ?
2. **Nombre de structures permanentes** d'entraînement (pôles France et/ou pôles espoirs) nécessaires pour assurer l'obtention de médailles lors des plus grandes compétitions internationales (Jeux Olympiques et championnats du Monde) ?
3. **Répartition des collectifs** sur chacun des sites (sexe, niveau sportif et objectifs visés, âge, effectif, catégorie de poids)
4. **Encadrement**
5. **Financement** : coût du projet et moyens de financement

En termes de structures, l'INSEP, doit continuer à incarner notre pôle de préparation en vue de la haute performance internationale et des Jeux de Tokyo. Nous souhaitons à ce titre poursuivre notre stratégie de concentration des moyens sur une élite d'une trentaine d'athlètes sur une tranche d'âge allant d'environ 18 à 30 ans.

Comme indiqué plus haut, il nous semble par contre important de décroiser les collectifs et de ne former qu'un seul groupe encadré par quatre entraîneurs nationaux, un préparateur physique et un responsable vidéo.

La confrontation et le partage au quotidien entre des athlètes expérimentés, médaillés olympiques et de jeunes talentueux de la tranche 18/21 ans permettront selon nous d'optimiser encore le renouvellement générationnel.

Pour alimenter l'INSEP en athlètes à fort potentiel, l'ouverture rapide d'un pôle France dit « relève » est indispensable afin de compenser à court et moyen terme la baisse de niveau des athlètes Français dans les catégories juniors. Il est en effet important de rappeler ici l'intérêt que présentent de telles structures compte-tenu du constat réalisé plus-haut notamment au niveau de la catégorie junior. Compte tenu de nos moyens (humains et financiers), elles semblent être les seules de nature à nous permettre de rivaliser avec les nations fortes du Taekwondo mondial.

Ces structures permettent notamment de bénéficier :

1. **D'un volume hebdomadaire important d'entraînement** grâce aux aménagements horaires
2. **D'une unité de lieu** (entraînement, hébergement, restauration, suivi médical, suivi scolaire, etc.)
3. **Des services de l'établissement d'accueil** (suivi scolaire, suivi médical, suivi psychologique)
4. D'un programme d'entraînement **réguliers** (séances collectives, séances individuelles, rounds codifiés, rounds libres, préparation physique) adaptés et spécifiques orientés Compétitions.
5. Du programme sportif du pôle unique (stages et compétitions) permettant de se confronter aux meilleurs athlètes étrangers
6. **De dispositifs de formations** leur permettant de préparer leur insertion professionnelle

Ce pôle France dit « relève » concernerait principalement les 15/18 ans. Il regrouperait les meilleurs juniors nationaux et jeunes seniors de niveau intermédiaire nécessitant encore une maturation sportive avant d'intégrer l'INSEP. Le choix d'implantation de ce pôle France « relève » n'est pas encore arrêté. Les éléments suivants doivent cependant guider notre réflexion.

- L'origine géographique des athlètes des pôles France : il faut préciser **qu'ils sont le plus souvent principalement issus des « grandes » ligues** (Ile de France, PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes).
- **Certaines structures d'accueil (CREPS) ne permettent pas toujours aux athlètes de mener les doubles projets dans de bonnes conditions**, notamment en ce qui concerne les aménagements des études post-bac. Les différents opérateurs ne proposent pas tous la même offre de formation ou la même qualité d'aménagements scolaires. De plus certains sites ne sont pas véritablement organisés pour accueillir des athlètes majeurs post-bac dans leur internat. Régulièrement, le projet sportif doit s'adapter aux autres contraintes (scolaires, médicales, etc.).
- **Les ressources financières des familles sont souvent limitées** (origine sociale modeste) et peuvent constituer un frein à la pratique du haut niveau si l'exclusivité des coûts devaient leur revenir. Contrairement à d'autres fédérations qui bénéficient d'une enveloppe d'aides personnalisées beaucoup plus conséquente nous ne pouvons pas imposer une contribution plus importante aux familles. Le coût de l'internat sera donc à étudier de près.
- Le faible niveau scolaire de nombreux athlètes, le manque d'autonomie et les difficultés à identifier un projet professionnel réaliste et offrant une réelle employabilité peuvent compliquer la mise en place et le suivi d'un double projet.

Pour terminer, il nous apparaissait important de réfléchir également au moyen d'alimenter ce pôle France relève et aux stratégies d'articulation avec le programme d'accès au haut niveau qui concernerait une masse importante de combattants.

Les constats des entraîneurs nationaux œuvrant sur le groupe « relève » à l'INSEP lors de la précédente olympiade ont été les suivants concernant les nouveaux athlètes intégrés au pôle :

- Les athlètes issus des clubs, passant de trois à quatre entraînements hebdomadaires à deux séquences par jours, un certain nombre ont eu du mal à s'adapter à cet accroissement de la charge de travail.
- De nombreuses lacunes technico-tactiques ont été déplorées étant donné que de nombreux clubs n'ont pas d'orientations claires sur les contenus d'entraînement à prioriser.
- Le niveau d'exigences sur le plan sportif et comportemental n'est pas déjà intégré par les nouvelles recrues.

Ces différents points nécessitent d'accorder un temps important à « une mise à niveau » des nouveaux entrants au détriment du programme sportif prévisionnel du pôle.

Il conviendrait plutôt de :

- S'appuyer sur la diversité et la pluralité des réalités territoriales.
- Imaginer un cadre de fonctionnement souple et flexible.
- Construire des passerelles fonctionnelles avec le programme d'excellence.

En tant que porte d'entrée du projet de performance, le programme d'accès au haut niveau devrait s'articuler autour de trois notions qui constitueront ses clefs de voûte :

- La formation initiale du combattant.
- L'accès à la pratique compétitive.
- La détection des talents.

► *La question de l'accompagnement et du développement des entraîneurs experts*

Même si la réussite sportive est essentiellement liée au profil (talent, rigueur, etc.) des hommes (athlètes et entraîneurs) présents dans notre filière, il est essentiel de concevoir un **système qui ne soit pas dépendant d'un athlète ou d'un entraîneur**.

Le projet de performance fédérale ne doit donc pas être construit spécifiquement pour un athlète ou un entraîneur mais il doit obligatoirement trouver un juste équilibre pour être à la fois un **système pérenne** qui résiste à l'arrêt ou au départ d'un individu et un système qui prenne en compte les individus (entraîneurs et athlètes) présents dans notre filière.

A ce stade de la réflexion, il nous a semblé important de nous interroger sur l'encadrement. En effet, au même titre que les athlètes sélectionnés dans nos pôles, **le profil des entraîneurs conditionne les résultats sportifs**. Leur niveau de compétence, d'implication et leur état d'esprit doivent permettre aux athlètes de se réaliser.

Le premier constat dressé est celui d'une **grande hétérogénéité dans les profils des entraîneurs œuvrant actuellement dans le champ du haut niveau fédéral en termes de :**

- Diversité des parcours et des cursus de formation,
- Ancienneté dans le dispositif variable d'un cadre à l'autre,

Ensuite, nous avons également une forte dépendance vis-à-vis des entraîneurs en place. En effet, le nombre réduit de postes de professeurs de sport et les moyens financiers limités de la fédération ne nous offrent pas une grande marge de manœuvre concernant le recrutement ou les évolutions de carrière. De plus, le manque de formalisation des contenus d'entraînement au niveau fédéral et l'absence de formation d'entraîneurs assistants nous rend fortement dépendant des entraîneurs en place et laisse planer des incertitudes si certains d'entre eux étaient amenés à quitter leur poste. Le manque de formalisation limite également la diffusion des contenus d'entraînement au niveau des clubs.

Notre système de formation/haut niveau fédéral est pour le moment orphelin d'un réel dispositif permettant aux entraîneurs de haut niveau, régionaux et de clubs de :

- Confronter leur conception de l'entraînement,
- Échanger sur les « bonnes pratiques »,
- Formaliser les contenus d'entraînement.

Pour le moment, notre filière de formation inclut uniquement une offre de formation continue non-obligatoire pour les enseignants de clubs sur les fondamentaux de la compétition combat et sur la méthodologie d'entraînement. Cette « qualification fédérale mention entraîneur combat » d'une semaine est ouverte aux enseignants titulaires d'un diplôme fédéral. Elle touche environ une vingtaine d'enseignants par an.

Les freins majeurs identifiables actuellement par rapport à la perspective d'une filière de formation recrutement d'entraîneurs experts sont :

- Un état d'esprit global des enseignants de clubs relativement réfractaires à la notion de formation continue.
- Une absence de consensus formalisé et transmissible sur les fondamentaux de la discipline.
- La difficulté à construire une véritable filière de recrutement impliquant nécessairement certification, prérequis, évaluation et contraintes.
- La limite en termes de ressources humaines pour encadrer ce processus en direction de la base (entraîneurs de clubs) jusqu'au haut niveau (entraîneurs du programme d'excellence).
- La complexité de l'articulation avec la filière des diplômes fédéraux et d'Etat déjà existants afin d'éviter de disperser nos moyens et de garder une certaine lisibilité.

Répondre à cette problématique du renouvellement/perfectionnement de l'encadrement du haut-niveau implique de se pencher sur les paramètres suivants :

- Le système d'incitation/débouchés permettant d'attirer des candidats.
- L'espace d'identification/détection des potentiels en termes d'encadrement du haut niveau
- L'espace d'accompagnement/développement des compétences pour les candidats sous-entendant pour nous la confrontation avec des problématiques de terrain et la confrontation des représentations avec des paires.
- L'évaluation des besoins en termes d'encadrement pour notre projet de performance.
- La stratégie pour en faire un système gagnant/gagnant. C'est à dire formation/compétences pour le formé, système ressources de recueil/analyse de données sur la performance pour la FFTDA.

► ***Synthèse des axes stratégiques pour le projet de performance fédérale 2017/2021***

Afin de compenser le retard international à court et moyen terme, nous mettons en place 4 dispositifs :

1/ Réorganisation des structures en vue de la constitution d'un programme d'accès au haut niveau.

2/ Création d'un collectif « jeunes talents » composé d'athlètes cadets et juniors avec un programme spécifique (stages et compétitions).

3/ Ouverture d'un pôle France « relève ».

4/ Mise en place d'un collectif d'entraîneurs experts français

► ***Une mise en perspective pour Paris 2024 à enclencher dès Septembre 2018 :***

Différents éléments à la fois structurels et conjoncturels, nous conduisent à accélérer, l'ouverture du pôle. Pour rappel, cette ouverture été initialement prévue en septembre 2019, pour des raisons économiques et d'encadrement. L'ouverture en septembre 2018, s'accélère au vu des éléments suivants :

- Des résultats sportifs internationaux décevants : Championnats du Monde juniors 2018 (une seule médaille d'Or) et Tournoi de Qualification aux JOJ 2018 (aucun qualifié) ;
- Une situation économique fédérale en nette amélioration ;
- Un partenariat historique avec le CNSD, qui impulse également l'ouverture de ce Pôle France Relève ;
- La possibilité de mettre en place une équipe d'encadrement complète ;
- Les juniors (15 à 17 ans) à fort potentiel en 2024, auront entre 21 et 23 ans (66% des médaillés olympiques étaient âgés de 18 à 23 ans, similaire chez les garçons et les filles, contre 40% à Londres).

PARTIE 3 : LE POLE FRANCE RELEVE :

Placé sous la responsabilité du Directeur Technique National et plus particulièrement sous le DTN A en charge du Haut Niveau, la mise en œuvre de ce pôle France Relève, s'inscrit pleinement au carrefour des constats de l'Olympiade précédente, des préconisations de notre PPF et des éléments structurels et conjoncturels.

Aussi, si la FFTDA décide de mettre en œuvre ce pôle France, c'est parce qu'elle s'engage et garantit que tous les paramètres inhérents à une telle structure (humains, suivi, financiers) seront mis en place de la façon plus optimale.

L'organisation et le suivi du pôle France Relève, se fera autour des points suivants :

► Les objectifs du Pôle France Relève :

- 1-Alimenter le pôle élite INSEP
- 2-Réaliser des performances internationales sur les compétitions de référence juniors (Euro/Mondes/JOJ) voire seniors (Euro -21, Universiades, Coupe du Monde par équipe, opens internationaux).
- 3-Perfectionner les potentiels en vue des JO 2024.

► Les moyens financiers dédiés et à venir.

- -Le cout annuel : Le coût de prise en charge pour un Sportif de Haut Niveau au sein du CNDS, est d'environ 6 000 € par an. Ce coût sera pris en charge à hauteur de 50% par la FFTDA. Les 50 % restants, seront à la charge de la famille. Ces dernières seront aussi accompagnées dans la recherche de moyens financiers éligibles.
- -L'équipement de la salle, représentant une enveloppe de 35 000 €
 - Les tapis : 2 aires de combat
 - Les plastrons électroniques et les périphériques nécessaires.
 - Le matériel d'entraînement spécifique.

Sur cette enveloppe, nous solliciteront les partenaires institutionnels au moins à hauteur de 20 000 €

► Les moyens humains fédéraux dédiés et à venir.

- -L'encadrement sportif : en plus du d'être sous la responsabilité du DTNA en charge du haut niveau, 3 entraîneurs nationaux de statut fédéral et/ou professeur de sport. En renfort, un expert Coréen dédié pour cette mission et financé par la Corée. La diversité de cette équipe permettra de proposer une montée en charge progressive, allant à la rentrée d'un d'entraînement par jour pour à terme arriver à des entraînements biquotidiens.
- -Le responsable du Pôle : un cadre fédéral, déjà en charge du Suivi Socio Professionnel auprès des SHN de la FFTDA. Basé sur le Pôle France Relève au CNSD, il sera l'interlocuteur privilégié

auprès des institutions scolaires, du CNSD et sera facilitateur, par exemple, dans la mise en relation avec les services médicaux du CNSD (dans le cadre du SMR) pour le suivi, la réathlétisation, la récupération mais également les autres partenaires et services du CNSD.

- -En perspective, **création d'un poste d'animateur** : Pour les jeunes Sportifs de Haut Niveau le soir, les week-ends, les périodes non compétitives où quand ils ne rentrent pas en famille, sont des périodes potentiellement anxiogènes sur laquelle peut s'ajouter de longues plages horaires sans activités et sans contact avec un adulte référent. Cet état « d'inquiétude, de sentiment d'isolement » ainsi ses plages horaires, pourraient être mieux encadrés par la présence » d'un(e) référent(e). Cette personne serait en charge de concevoir et proposer des temps éducatifs qui permettant, pour le dire simplement, de ne pas laisser des adolescents livrés à eux-mêmes sur des âges et des périodes où la présence d'un adulte référent, peut être sécurisante ou rassurante certains soirs, week-ends voire certaines vacances scolaires.

► ***Un effectif en construction pour 2024 :***

L'effectif visé est de 12 athlètes, avec une recherche de parité dans sa constitution. Cette catégorie d'âge est directement concernée par Paris 2024, car ils seront âgés entre 21 et 23 ans environ. Les athlètes à fort potentiels sont déjà identifiés mais l'appel à candidature lancé et qui prendra fin le 05 juin, verra la finalisation de l'effectif du pôle pour la saison 2018-2019. Cet effectif ambitionnera naturellement d'être membre de l'équipe de France pour Paris 2024.

► ***Un pôle France Relève (PFR) en lien avec le Pôle France Insep (PFI) :***

La transmission de la culture de la Haute performance, se rapprocher des exigences du très haut niveau, et s'évaluer dans sa progression vis à vis de l'élite Française font partie du patrimoine sportif que le Pôle France Relève souhaite transmettre à ses jeunes pensionnaires. Pour ce faire, une fois par semaine un temps d'entraînement commun aux 2 pôles sera organisé. En plus de cet entraînement hebdomadaire commun d'autres regroupements seront organisés également.

► ***Un accompagnement au projet de performance et au projet académique dès l'entrée au pôle***

Être performant dans sa carrière sportive, c'est atteindre ses objectifs sportifs aussi ambitieux soient-ils. Être performant dans son parcours de vie, c'est exploiter ses expériences antérieures et être en mesure de les valoriser (en compétences, en diplômes en certification,...) afin qu'elles alimentent le parcours professionnel envisagé. Dans cette perspective, dès l'entrée au Pôle France Relève, il sera fait un point, évidemment scolaire. Un travail plus poussé sur les perspectives professionnelles sera mis en œuvre. Cette analyse permettra à tous les pensionnaires en fonction de leur « maturité professionnelle » soit d'ouvrir le champ des possibilités en découvrant et en s'autorisant à envisager autrement ses perspectives professionnelles, soit en confortant un projet professionnel déjà bien avancé.

► ***Un pôle France Relève (PFR) qui anticipe et accompagne la sortie du pôle :***

- -Les exigences de la Haute Performance ne permettent pas à tous les SHN de réussir. En revanche, la FFTDA qui engage sa responsabilité morale et juridique en intégrant des jeunes SHN au sein de son pôle, souhaite maintenir le même niveau de responsabilité vis-à-vis de ceux qui n'auraient pas réussi à exprimer les attendus sportifs et de performance en fin de saison. Cette responsabilité s'exprimera par un accompagnement individualisé et régulier (calendrier adapté aux situations) pour que la sortie du pôle soit la plus bénéfique possible sans pénaliser le pensionnaire sortant.
- -Cette situation de sortie reste, quoi qu'il en soit, source d'échec, de déception voire dans certains cas une situation extrêmement violente de par ses conséquences, de la situation antérieure de l'enfant, voire familiale. L'engagement fédéral est d'accompagner cette sortie en construisant les étapes (formations, inscriptions, mise en perspectives professionnelles) pour minimiser le traumatisme lié à cette la sortie du pôle. A nous d'en limiter les conséquences négatives de cette déception.
- -Enfin et pour rappel, la FFTDA, dans le cadre de son PPF, travaille actuellement sur la mise en place d'autres structures, type Centre National Universitaire de Taekwondo. Ce dernier pourrait représenter une passerelle relais permettant au SHN sortant de se maintenir dans une dynamique de recherche de performance sans pour autant avoir été maintenu dans le PFR ou ne pas avoir été admis au sein du Pôle France INSEP.

► ***Un pôle France Relève ancré dans la société civile (et militaire) :***

Pour la FFTDA, transmettre les éléments inhérents à la performance est une obligation, en revanche, elle ne peut ignorer sa responsabilité en matière de transmission des facteurs permettant la construction des citoyens de demain que seront nos SHN. Aussi en complément de la pratique sportive, un certain nombre d'activités éducatives viendront compléter l'emploi du temps des SHN. L'objectif de ces activités sera de permettre au SHN de rester ancrés avec les réalités quotidiennes de tout citoyen, avec ses obligations, ses droits et devoirs tout en développant une culture de la solidarité.